Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde = Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses

Band: 3 (1867-1868)

Heft: 13-2

Artikel: La Perre Passa-Diable (bloc celtique)

Autor: Saussure, Henri de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-544838

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cedit jour, soupper au bourc Saint-Pierre, 4 s.
Le 18 du dit moys, au bourc Saint-Remy, disner, 2 s. 8 d.
Soupper à Hauste (Aoste), 3 s. 8 d.

(Ibid. pag. 345.)

Le 14 (juing 1488), disner à Auste, 2 s.
Soupper au bourc Saint-Remy, 4 s. 8 deniers.
Le 15, pour monter le mont Saint-Bernard, pris ung homme et ung cheval, 2 s. 8 d.
Disner au bourc Saint-Pierre, 2 s. 4 d.
Repue, 8 d.
Soupper à Martigny, 4 s.
Le 16, disner à Saint-Morice, 2 s.
Soupper à Vivers, 4 s.
Le 17, disner et soupper à Losanne, 6 s.
Le 18, disner et soupper, 7 s. 4 d.
Item fait ferrer mon cheval, 3. s. 4 d.
Les 19, 20, 21, port ses ditz jours, demorasmes à Saint-Claude, 1 escu.»

KUNST UND ALTERTHUM.

La Pierre Passa-Diable (Bloc celtique.)

(Planche III.)

Au sud du bourg de Régnier (Haute Savoie) dont nous avons déjà parlé à propos de la *Pierre-au-Diable* s'étend la fameuse *Plaine des Rocailles* formée par d'anciennes moraines de glaciers et semée d'innombrables blocs erratiques, entre lesquelles on rencontre le Dolmen connu sous le nom de *Pierre-aux-Fées*. Non loin du bord sud-ouest de cette plaine, à trois kilomètres environ de Régnier, se trouve la pierre *Passa-Diable*. C'est un bloc granitique brut d'assez belle dimension, isolé au milieu d'une région où abondent les blocs calcaires, et caractérisé par des marques nombreuses dues au tranchant du ciseau, dont plusieurs semblent imiter la forme des empreintes du pied humain. A l'extrémité qui regarde l'Ouest, le bloc est partagé par une fente qui a séparé de la masse principale deux gros fragments qui sont restés fichés en terre dans une position verticale.

La légende nous apprend que le bloc était naguère entier, mais que le diable, qui parait avoir beaucoup hanté ces lieux, à en juger par toutes les pierres qu'il a ensorcelées, l'ayant un jour franchi avec sa charrette, le granite fut divisé par l'une des roues du véhicule et conserva à sa surface les empreintes des pieds de la mule infernale et de la griffe du démon. C'est à cette légende, qui explique si bien et la fente du bloc et les nombreuses excavations dont il est parsemé, que le monument a emprunté son nom.

Comme le bloc était couvert de mousse et de lichens, et que les intervalles de ses fragments se trouvaient obstrués de pierres et de buissons, je le fis nettoyer

et en fis aussi déterrer le pied. La dénudation révéla une multitude de ciselures que nous allons décrire.

Le bloc principal a environ 12 pieds de largeur sur 6 ou 7 de hauteur apparente. Il se termine supérieurement par une sorte de dos d'âne irrégulier. La face ouest est inclinée à 30° et elle porte environ 25 incisions distinctes. Les plus grandes ressemblent plus ou moins à de larges empreintes de pieds humains, et c'est évidemment là ce qu'elles doivent représenter; les plus petites sont des trous ou godets qui ont jusqu'à 2 ou 3 pouces de profondeur. En dehors de ces marques et leur faisant suite on découvre encore des sillons sinueux qui portent la trace évidente de l'instrument qui a servi à les tailler. Parmi les marques en forme de pied on en remarque surtout trois figurant comme autant de pas qui s'élèvent obliquement jusqu'au sommet du bloc, où l'on trouve une autre excavation très-allongée ressemblant à une gouttière, de 2 pieds de longueur (fig. 2) et qui franchit l'arrête pour se continuer sur l'autre face. Ces marques sont très-grossièrement taillées, de grandeur inegale et témoignent par leur imperfection de la peine qu'avaient les artistes à triompher de la dureté du granite avec les instruments primitifs dont ils pouvaient disposés. Leur configuration montre que le sculpteur commençait par ébaucher la forme du pied en taillant un sillon qui en dessinait le contour, car le centre est en géneral moins creusé que les bords. Il faut remarquer de plus que ces grandes marques sont peu profondes et qu'elles sont pratiquées, non pas horizontalement, comme pour servir de degrés, mais à plat sur la surface de la pierre, en sorte qu'on ne saurait les prendre pour des marches destinées à faciliter l'ascension au sommet du bloc. Outre les marques que nous venons de décrire, il existe sur la même face une multitude de *simples godets.* Ce sont des trous de un à deux pouces de profondeur, les uns ronds et petits, les autres anguleux et plus grands. Il y en a de la grandeur de la main. Ceux-ci auraient été très propres à recevoir le sang des victimes ou à loger de l'huile pour les illuminations religieuses. Toutefois plusieurs de ces godets sont ouverts par le bas et ne sauraient rien contenir.

La face du bloc qui regarde au sud est presque verticale (fig. 3). Elle porte, outre quelques marques indistinctes, trois figures de pied, placées presque sur une même ligne horizontale, et toutes dirigées suivant des axes parallèles, vers le sommet de la pierre. L'empreinte médiane se termine vers le bas par un prolongement qui forme godet (fig. 1 b); celle de droite a quatre orteils indiqués (fig. 1 a), desquels le premier est le plus long. On voit aussi un grand trou situé vers le bas. Sur la face E.-N.-E., on distingue dans un enfoncement naturel, une grande marque allongée, triangulaire et tordue, suivie à droite d'un long et fort sillon (fig. 1 c.). A côté de l'arrête, vers le bas à droite, est encore un enfoncement ovale. Enfin dans la fissure formée par le passage de la roue du chariot du Diable, sur le plan de rupture, on voit vers le bas une incision allongée et étroite (fig. 2 a), ce qui montre que le bloc était déjà partagé à l'époque où il a été soumis au travail de l'homme. Sur les fragments séparés, il existe aussi divers godets ovales, mais on remarque surtout sur le plus grand des deux fragments, une excavation imittant un pied colossal de 24 pouces de longueur, creusé dans son pourtour, convexe au milieu et suivi en avant d'un long sillon (fig. 2, 3, 3 a).

Nous ne parlons ici que des sculptures où l'on reconnaît distinctement les traces d'un outil.

La grosseur du bloc *Passa-Diable* semble exclure l'idée qu'il puisse recouvrir une tombe, car le déplacement de cette masse aurait été presqu'impossible. D'autre part il est peu probable que ce bloc fut destiné à tenir lieu d'autel, car on ne trouve au sommet ni replat, ni excavation propre à servir de foyer.

L'examen de ce curieux monument suggère donc une foule d'hypothèses qu'il serait du reste assez inutile d'énoncer. On se demande surtout si les sculptures que nous venons d'indiquer ont bien pour but de représenter des empreintes de pieds, et après un examen attentif, il semble presqu'impossible d'admettre le contraire. En effet, la forme de tous ces enfoncements est oblongue, large en avant, étroite en arrière; quelqnes-unes sont presque triangulaires, et nonobstant la grossièreté de leur exécution et le peu de précision de leurs contours, il serait difficile de ne pas y reconnaître la pensée de l'artiste qui les exécuta. Sur l'une des marques de la face sud, on reconnaît distinctement le gros orteil; sur une autre, même quatre orteils. Ajoutons que le centre des cavités est un peu convexe comme pour imiter l'empreinte convexe que laisse la concavité de la plante du pied. Enfin la légende ajoute à ces présomptions en envisageant ces sculptures comme étant les empreintes des pieds du diable et de ceux de sa mule.

Je ne crois donc pas qu'on doive classer les sculptures de la *Pierre Passa-Diable* dans la catégorie des simples écuelles, telles qu'on en trouve sur divers blocs celtiques de notre pays, telles que les écuelles de grandes dimensions que M. de Caumont a découvertes sur quelques dolmens, telles que les cavités moins grandes qui se voient par exemple sur la *Pierre des Payens*, découverte par M. Schwab dans les environs de Bienne. Il y a ici autre chose que de simples excavations aptes à retenir des liquides, l'intention du sculpteur est plus prononcée et d'ailleurs l'obliquité des cavités pédiformes et leur peu de profondeur les rendrait impropres à servir de godets.

Le monument que nous venons de décrire est peut-être aujourd'hui unique de son espèce entre les limites du bassin suisse, où je ne sache pas qu'on en ait signalé aucun autre portant l'imitation d'empreintes de pieds, mais on en a rencontré sur divers points de l'Europe occidentale et, chose digne de remarque, il existe dans le Nouveau Monde des vestiges analogues gravés sur le roc des montagnes. On connaît depuis longtemps un monument représentant exactement des empreintes de pieds d'un homme se tenant debout et qui fut découvert près de Saint-Louis au bord du Mississippi. On avait même invoqué la grandeur de ces soi-disant empreintes à l'appui de la dégénérescence de la race humaine, à une époque où le squelette d'un crocodile avait été attribué à l'un de nos ancêtres témoin du déluge. D'autres empreintes de pieds non moins remarquables ont été, à ce qu'on affirme, rencontrées dans les montagnes rocheuses par les explorateurs des déserts de l'Ouest des Etats-Unis, et un monument du même genre existerait suivant ce qui m'a été affirmé dans la Sierra Madre de la Cordilière du Mexique [1].

Voici comment s'exprime le capitaine Dupaix d'après Schoolcraft, au sujet du monument de Saint-Louis:

---

[1]) Je m'empresse d'ajouter que je n'ai pas constaté le fait.

» Le rocher sur lequel se trouvent ces empreintes de pieds humains, est une pierre calcaire, d'uue couleur bleue-grisâtre, qui a été détachée de la masse qui borde le Mississippi à Saint-Louis, et qui fait partie de cette masse de rochers calcaires sur laquelle la ville est bâtie. Elle renferme les restes bien conservés d'encrinites, d'échinites et d'autres fossiles. Ces mêmes rochers ont fourni les pierres qui ont servi à construire la ville de Saint-Louis, etc., etc.

On se demande à quelle époque ces empreintes ont été faites; elles ont été vues par les premiers colons, sans qu'on puisse pour cela trouver des renseignements sur leur origine. On prétend qu'elles datent de la formation du rocher, vu qu'elles ont la même apparence, c'est-à-dire le même poli; mais M. M. Benton, membre du congrès des Etats-Unis, prétend que ces empreintes sont un ouvrage de l'art, dont l'origine remonte à celles des tertres et des fortifications de la vallée de l'Ohio. Il fonde son opinion: 1° sur la dureté du rocher; 2° sur ce qu'il n'existe point de sentiers qui y conduisent; 3° sur la difficulté de supposer un changement de consistance subit dans le rocher, après avoir reçu ces empreintes. On oppose encore l'exécution soignée et très-naturelle des empreintes de pieds, et l'impossibilité de les former sans employer le fer ou l'acier [2].

Une autre empreinte, remarquée devant les marques de pieds, ressemble à celle d'un morceau de papier; elle a deux pieds sept pouces de longueur sur douze pouces et demie dans sa plus grande largeur. «

Des empreintes de pieds tout-à-fait semblables ont été copiées sur les terrasses des temples de Thèbes en Egypte, principalement du vieux temple de Karnak. On en voit aussi de pareilles dans les temples de l'Inde, notamment à Mackhaus dans le Santh Bihar. Ces rapprochements nous paraissent dignes de fixer l'attention.

Quelle que soit la grossièreté des marques de la pierre *Passa-Diable* de Régnier, il serait difficile de ne pas les rapprocher des sculptures beaucoup plus parfaites dont il vient d'être question.

Il semblerait donc que les empreintes sculptées en forme de pied constituent un type général se rattachant à l'enfance de tous les peuples. Mais il sera impossible d'en découvrir la signification, à moins qu'on ne la retrouve peut-être dans les traditions des sauvages de l'Amérique chez qui l'âge de pierre, si ancien en Europe, s'est prolongé jusqu'à nos jours. Henri de Saussure.

Funde gallischer und römischer Münzen.

(Zweiter Artikel. Vergl. Anzeiger 1867. No. 1. S. 16.)

Ich theilte im ersten Heft dieses Jahres das Verzeichniss der Fundorte römischer Münztöpfe mit. Mancher kundige Leser wird gefragt haben, ob wirklich eine so grosse Zahl irdener und bronzener Vasen mit Münzen in der Schweiz aus der Erde hervorgegraben worden sei. Dieser Zweifel wird mit vollem Recht ausgesprochen, es verhält sich nämlich so. In dem mitgetheilten Verzeichniss werden allerdings nicht mehr als 60 Fundorte von Münztöpfen aufgezählt, allein es kommen noch ungefähr 10 andere Funde hinzu, bei denen zwar der Töpfe keine Erwähnung

[2]) Ou le cuivre, ou même la pierre?